Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le
ID : 085-200059079-20261022-D15_09_2026-DE

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 22 octobre 2026 à 19:30

En exercice : 33
Présents : 23
Excusés : 8
Absents : 2

Date de la convocation :
15/10/2026

Président de séance :
Jean-Louis ROY

Secrétaire de séance :
Béatrice COULON

N° interne de l'acte :
D15_09_2026

jeudi 22 octobre 2026, le Conseil Municipal de Mairie de Sèvremont s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle les Lavandières - La Pommeraie-sur-Sèvre.

Membres présents :
Laurent BALDOVINI, Blandine BEAUPERIN, Alexandra BITEAU, Mélanie CHARPENTREAU, Béatrice COULON, Laurent DESNOUHES, Laurent GABORIT, Bernard GUILLOTEAU, Nadège HOEPPE, Stéphanie JEUNOT, Flavie LIAIGRE, Pédro MARTINEAU, Frédéric MOUSSET, Anne-Marie PAILLAT, Marie-Christine PROUST, Hervé PUAU, Simon RAMPILLON, Charlène RANTIERE, Sylvie RAUTURIER TEILLET, Christian RIGAUDEAU, Jean-Louis ROY, Alain SCHMUTZ, Nicolas STEENO

Membres excusés et représentés par pouvoir :
Yannick CLERCQ (donne pouvoir à : Stéphanie JEUNOT), Oriane COUTAND (donne pouvoir à : Alexandra BITEAU), Emilie DURAND (donne pouvoir à : Sylvie RAUTURIER TEILLET), Florian PELATAN (donne pouvoir à : Marie-Christine PROUST), Julie RIBARDIERE (donne pouvoir à : Jean-Louis ROY), Adeline YVAI-NURDIN (donne pouvoir à : Laurent DESNOUHES)

Membres excusés
Albert CORNUAU, Raphaël ROTURIER

Membres Absents :
Johann PASQUEREAU, Sandrine VIGNIAL

URBANISME
Mise en place de logements individuels par Vendée Habitat dans le lotissement « Les Versennes 2 »

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du 18 septembre 2025, le conseil municipal avait confié l'aménagement d'un îlot au sein du lotissement Les Versennes 2 sur la commune déléguée de Saint-Michel-Mont-Mercure.

Les dispositions de vente étaient les suivantes :

- Réalisation de quatre logements intermédiaires (2 T2 et 2 T3 avec celliers) et d'un logement individuel T 4 avec garage
- Réalisation par les soins de la Commune de deux branchements tous réseaux (EU/EP, FT, AEP, Enedis), l'un pour le logement individuel, l'autre pour les 4 logements intermédiaires.
- Vente de cet îlot au prix de 25 000 € HT, les frais d'acte étant à la charge de Vendée Habitat.

Il indique que suite à cet accord, Vendée habitat est revenu vers la commune pour faire part de son souhait de construire 4 logements sociaux (2 T2 et 2 T3) selon les mêmes conditions qu'initialement convenues à l'exception du prix de vente qui serait de 20 000 € HT.

Monsieur le Maire donne lecture de la convention reprenant ces dispositions et propose de l'approuver et de l'autoriser à la signer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité des présents et représentés approuve la proposition de Monsieur le Maire.
Vote : pour : 26 ; contre : 2 ; abstention : 1

Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le
ID : 085-200059079-20261022-D15_09_2026-DE

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
Pour extrait certifié conforme
Fait à Sèvremont
Le Maire Jean-Louis ROY

MAIRIE DE SEVREMONT
85700

Le Secrétaire de séance,

Béatrice COULON